

dû retoucher certaines dispositions de ce projet de loi, mais ces retouches sont à peu près terminées.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, nous voulons que le premier ministre nous donne l'assurance que le gouvernement ne fait pas marche arrière à l'égard de cette mesure législative.

Le très hon. M. Pearson: Non. Au contraire, cette mesure nous tient passablement à cœur, monsieur l'Orateur.

M. Douglas: Nous aussi.

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, la Chambre est-elle d'accord au sujet des deux questions que j'ai soulevées, c'est-à-dire celle qui porte sur l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire et celle selon laquelle, sans porter atteinte aux droits des députés en vertu de l'article 61 du Règlement, nous aborderions les mesures concernant la loi sur les juges et la loi relative aux enquêtes sur les coalitions?

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, on a proposé que nous ajournions aujourd'hui jusqu'au 16 février. D'après moi, cela voudrait dire que nous serons encore une fois privés de vacances l'été prochain, à moins qu'il n'y ait des élections. Même s'il ne m'appartient pas de diriger le gouvernement, je soutiens—et je ne suis pas le seul—que nous devrions nous efforcer d'organiser les travaux de la Chambre de façon à passer juillet et août en vacances. Depuis que je siége à la Chambre, j'ai toujours cru que nous étions supposés être en vacances en juillet et août. Alors, si ce que l'on envisage peut empêcher la chose de se réaliser, je devrai m'y opposer. Nous sommes assez sérieux, n'est-il pas vrai, pour organiser nos travaux de manière à pouvoir prendre des vacances l'été. Si le gouvernement nous demande notre concours, il doit pouvoir nous assurer qu'il tendra vers ce but, qui est certes conforme au désir de tous les députés. Ce long congé qu'on nous donne en hiver veut dire que nous n'aurons pas de vacances l'été prochain et pourtant, ce serait bien plus avantageux pour nos familles qu'un congé en hiver. Pour ma part, je dirai que le gouvernement devra nous donner certaines assurances à cet égard, sans quoi je ne consentirai pas à laisser supprimer l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire.

L'hon. M. McIlraith: Je m'empresse de rassurer l'honorable député à ce sujet, car l'une des principales raisons qui nous ont portés à choisir cette date, c'est que le congé permettra au gouvernement de préparer ses mesures législatives et ses prévisions budgétaires afin

que la Chambre puisse commencer à les étudier à la reprise de la session. Si l'honorable député a entendu ce que j'ai dit ce matin lorsqu'il était question d'adopter un rapport concernant la réglementation de la Chambre, il aura remarqué que j'ai parlé au moins d'un article qui nous permettra, je l'espère, à la prochaine session, de prendre pendant l'été le congé que les députés ministériels et les autres désirent tout autant que l'honorable député.

M. Peters: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre si c'est aussi son opinion? Il a son mot à dire à cet égard. Loin de moi l'idée de m'opposer à ce qu'on sorte de la routine, mais croit-il, lui aussi, qu'on ne se servira pas du prétexte du congé d'hiver que nous aurons eu, pour nous obliger à nous occuper des affaires du gouvernement pendant les dix prochains mois à Ottawa?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je m'empresse d'assurer à mon honorable ami que je partage entièrement son avis et celui qu'a exprimé le leader de la Chambre sur cette question. J'espère que l'été prochain, nous pourrions avoir des vacances comme il en veut.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, au sujet de l'ajournement des mesures d'initiative parlementaire, à 5 heures, on me dit que le bill qui a le plus de chances d'être mis en délibération et que je suis prêt à piloter figure au numéro 3, sous la rubrique des bills publics, loi modifiant la loi sur l'immigration, distinction injuste fondée sur la race. J'estime que c'est là une mesure très importante, mais si le gouvernement veut songer à apporter cette modification d'une façon ou d'une autre, je serai très heureux de ne pas exiger qu'elle soit étudiée à 5 heures.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, nous y songerons.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de dire quelques mots, vu que le solliciteur général n'est pas ici. J'ai parlé à l'honorable député de Port-Arthur du bill qui aurait dû être présenté au cours normal des choses, et le solliciteur général m'a dit qu'il assurerait à cette Chambre que, à la demande du gouvernement, priorité serait accordée aux bills selon l'ordre dans lequel ils figurent au *Feuilleton*. Mon honorable collègue ne croit pas que le gouvernement pourrait prendre pareille décision sans avoir étudié cette question, mais je suis certain qu'elle a été étudiée.

M. Brewin: Je ne m'attendais pas à ce que le gouvernement y consente maintenant. J'ai dit que si nous devons nous ajourner et que si la population raisonnable de ce pays accepte le principe de ce bill, j'espère que le